Mode d'emploi

Pour ceux qui abordent la matière pour la première fois, il est conseillé de se référer aux tableaux publiés dans la cinquième partie de l'ouvrage et de suivre la méthode de résolution préconisée.

Chaque chapitre se termine par quatre tableaux dans lesquels vous trouverez :

- l'« essentiel » s'il fallait retenir quelque chose, afin d'éviter toute surprise lors de la signature d'un contrat ;
- les remarques ayant pour but d'attirer l'attention sur l'un ou l'autre point plus particulier ;
- les articles du Code cités dans le chapitre ;
- les références aux principaux traités ou aux circulaires administratives pour ceux qui souhaitent plus de précisions.

Vous pourrez également consulter le site : www.larcier.com.

Celui-ci vous permettra de prendre connaissance :

- des taux applicables ;
- des mises à jour du présent manuel ;
- des dernières normes applicables.